



Module pour les entraîneurs étrangers

Directive

Directive «Module pour les entraîneurs étrangers»

Introduction	Ce module de trois jours a été conçu pour les personnes étrangères dotées d'un diplôme d'entraîneur. Il est ouvert aux personnes qui ont suivi le cours d'introduction J+S obligatoire qui a lieu deux fois par année. Selon le niveau du diplôme d'entraîneur étranger, une reconnaissance d'entraîneur C ou d'entraîneur B sera délivrée aux participant.e.s ayant accomplie le module avec succès.
Admission	Swiss Tennis décide de l'admission des candidats sur la base de leur dossier personnel et de l'ordre d'arrivée des inscriptions. Prérequis <ul style="list-style-type: none"> • J+S-formation continue 2 • formation étrangère achevée • activité dans un club/centre/AR ou recommandation/confirmation
Durée	Trois jours Mercredi, 10h00 - 17h30, Jeudi, 08h30 - 18h00, Vendredi, 08h30 - 16h30 Uhr
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Structures sportives en Suisse et de Swiss Tennis • Promotion de la relève • Technique/tactique • Condition physique • Psychologie • Enseignement équipe national C
Documentation	Présentations, brochures et fiches de travail
Langues	Allemand et français
Participants	Min. huit participant.e.s / Max. 24 participant.e.s
Reconnaisances	Les participant.e.s recevront à la fin du module la reconnaissance entraîneur C Swiss Tennis, s'ils ont suivi les formations Kids Tennis/J+S-Allround Enfants. Des autres reconnaissances (entraîneur B, entraîneur A, prof. de tennis) vous recevrez après plus de prestations (jours de cours, des examens, des confirmations). Moniteur J+S-Allround enfants (J+S) et J+S-jeunes (J+S) sont prolongés pour deux ans.
Responsable du cours	Swiss Tennis, Formation / Développement Jürg Bühler, Chef Formation / Développement Allée Roger-Federer 1, Case postale, 2501 Bienne Tél. 032 344 07 43, juerg.buehler@swisstennis.ch
Modalités de paiement	CHF 660.00 (repas inclus) <ul style="list-style-type: none"> • Swiss Tennis ne prend pas en charge les frais d'hébergement et de voyage • La redevance de cours est échue à la confirmation de la participation • L'acquittement donne droit à la participation • Sans assurance de perte de gain (APG)
Organisation de cours	Swiss Tennis, Formation / Développement Michael Weyeneth, Formation de professeur de tennis / entraîneur B Allée Roger-Federer 1, Case postale, 2501 Bienne Tél. 032 344 07 77, michael.weyeneth@swisstennis.ch

Pour en alléger la lecture, le présent document est entièrement rédigé au masculin, sans aucune intention discriminatoire. La forme féminine est bien entendu toujours sous-entendue.